



**PRÉFET
DU CANTAL**

**Liberté
Égalité
Fraternité**

dossier n° DP 015 114 23 S0012

date de dépôt : **04 septembre 2023**

demandeur : **Monsieur Goubier Jean-Luc**

pour : **Changement de la porte d'entrée et de
fenêtres**

adresse terrain : **39 lieu-dit Serre, à Marcenat
(15190)**

Commune de Marcenat

**ARRÊTÉ
de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de l'État**

Le maire de Marcenat,

Vu la déclaration préalable présentée le 04 septembre 2023 par Monsieur Goubier Jean-Luc demeurant 41 rue de la croix, Saint-Germain-Laval (42260), Madame Goubier Bernadette demeurant 39 lieu-dit Serre, Marcenat (15190);

Vu l'objet de la déclaration :

- pour Changement de la porte d'entrée et de fenêtres ;
- sur un terrain situé 39 lieu-dit Serre, à Marcenat (15190) ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu l'avis favorable du Maire en date du 7 septembre 2023;

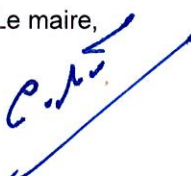
Vu l'affichage en mairie de l'avis de dépôt de la demande de déclaration préalable susvisé en date du 7 septembre 2023 (en application de l'article R 423-6 du code de l'urbanisme) ;

Vu l'avis favorable du Directeur Départemental des Territoires.

ARRÊTE

Article 1

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Fait à Marcenat, le **27 SEP. 2023**
Le maire,



Colette PONCHET-PASSEMARD

Transmis au demandeur le 27 SEP. 2023